

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**UNION TRAVAIL JUSTICE**



**INTERVENTION  
DE**

**SON EXCELLENCE**

**MONSIEUR Emile DOUMBA**

**MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE, DES EAUX,  
DE LA PECHE CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

**A**

**LA TREIZIEME SESSION**

**DE LA COMMISSION**

**DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**:\* \* \*= \* \* = = .**

**New York, le 21 Avril 2005**

Verifier à l'audition

Monsieur le President,

Son Excellence Monsieur Emile DOUMBA, Ministre de l'Economie Forestiere, des Eaux, de la Peche, de l'Environnement Charge de la Protection de la Nature de la Republique gabonaise, empeche, m'a fait l'honneur de vous lire la declaration suivante

### CITATION

Monsieur le President,  
Distingues Delegates,  
Mesdames et Messieurs,

La presente session ministerielle constitue une importante etape dans le processus de mise en oeuvre du programme pluriannuel de la Commission du developpement durable que nous avons adopte au cours de la onzieme session. Nous devons pendant nos travaux prendre des mesures concretes et realistes, assorties de delais precis.

*Le Gabon souscrit à la Declaration faite par le Ministre de la Jamaïque, au nom du groupe de 77 et la Chine et considere à juste titre que l'eau, l'assainissement et les etablissements humains sont intimement lies et constituent des besoins essentiels pour une vie decente et sans lesquels il ne peut y avoir ni sante ni education ni securite ni developpement.*

---

Nous reconnaissons tous que pour atteindre les objectifs du Millenaire pour le developpement, it nous. faut renforcer nos capacites techniques, financieres et humaines en particulier en milieu rural.

Pour cela, une mobilisation plus soutenue de ressources est essentielle. Les etudes menees a cet effet et dont les resultats nous ont ete presentes au cours de cette session demontrent a juste titre que pour atteindre les objectifs en matiere d'eau, d'assainissement et d'etablissements humains, nous aurons besoin globalement de 35 milliards de dollars americains par an.

Tout en reconnaissant les efforts deployes par la Communaute internationale en la matiere et l'ampleur des defis a relever, le moment n'est-il pas venu pour qu'ensemble nous definissions un cadre d'action, les moyens de mise en oeuvre, les niveaux de responsabilite et le mecanisme de suivi?

Monsieur le President,

En milieu rural, au Gabon, les efforts du Gouvernement en matiere d'eau et d'assainissement se sont concretises au cours des trois dernieres annees par un investissement de 4 milliards de Francs CFA, soit environ 8 millions de dollars americains pour la mise en oeuvre de la premiere phase du programme d'hydraulique villageoise qui couvre 658 villages sur un total de 1566.

En milieu urbain, la gestion de l'eau se fait en partenariat avec le secteur privé et couvre aujourd'hui les besoins de 60% de la population.

Face à la démographie galopante de nos villes, nous sommes très préoccupés par la qualité de l'eau et son utilisation, le traitement des eaux usées et autres déchets ainsi que par l'accès des populations aux établissements humains.

Dans la perspective d'une meilleure coordination de nos actions aux niveaux sous-régional et régional, le Gabon préconise l'appui et le renforcement des mécanismes institutionnels existants pour assurer une bonne coordination des initiatives en la matière et la gestion commune des éco-systèmes et des ressources en eaux transfrontalières ..

Les mécanismes de financement régionaux devraient par conséquent s'impliquer davantage en accordant aux États demandeurs des taux d'intérêts préférentiels.

Au niveau international, nous pensons que la mise en œuvre effective du plan d'action de Doha, du consensus de Monterrey et du plan d'action de Johannesburg permettrait à nos pays de relever le défi de développement pour parvenir au développement durable.

La Communauté internationale devrait encourager la coopération Sud-Sud, soutenir et mettre en application les mesures préconisées par le Secrétaire général des Nations Unies dans son rapport intitulé "Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous" en ce qui concerne (l'aide publique au développement, la reconversion de la dette publique en programmes de développement, et en matière de transfert de technologie de pointe.

Monsieur le Président,

Le Gabon reconnaît l'importance d'un cadre intergouvernemental de suivi et d'évaluation ouvert à toutes les parties prenantes, cependant compte tenu des difficultés financières que connaît notre Organisation, la création d'un nouveau mécanisme ne serait pas souhaitable. C'est pourquoi nous appuyons la proposition en faveur du renforcement des organes existants tels que UN-Water pour l'eau et l'assainissement, UN-Habitat pour les établissements humains. Ces organes, dont le mandat devra être élargi, se chargeront de coordonner les actions liées à toutes les initiatives et d'en rendre compte à la Commission du développement durable.

Je vous remercie.

FIN DE CITATION

---